

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS – METIERS DE L'AGRICULTURE

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



FORMATION
SECTEUR DES METIERS DE L'AGRICULTURE - PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNEL

(Durée : 3 jours (21 heures))

Public

Public du secteur des métiers de l'agriculture

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Comprendre l'importance de la prévention des risques professionnels
- Identifier les dangers spécifiques des machines agricoles
- Appliquer les procédures de manipulation sécuritaire des produits chimiques
- Reconnaître les risques biologiques et prévenir les zoonoses
- Adopter des postures de travail qui minimisent les risques
- Maîtriser les gestes de premiers secours adaptés au contexte agricole
- Développer des stratégies pour gérer le stress et la fatigue
- Évaluer les connaissances et compétences acquises

Contenu

Présentation et enjeux

- Statistiques des accidents, témoignages
- Réglementation

Les risques liés aux machines agricoles

- Types de machines, points de pincement, écrasement, renversement

Manipulation des produits chimiques

- Lecture d'étiquettes
- Equipements de protection individuelle (EPI)

Risques biologiques et zoonoses

- Agents pathogènes
- Vecteurs
- Mesures préventives

Ergonomie et troubles musculosquelettiques

- Principes d'ergonomie
- Exercices d'étirement



Gestion du stress et de la fatigue

- Techniques de relaxation
- Gestion du temps
- Sommeil

Premiers secours en cas d'accident

- Alerte des secours
- Protocole PLS
- Utilisation d'un défibrillateur

Evaluation et clôture

- Révision des points clés
- Feedback
- Plan d'action

Méthodes et outils

La formation propose des échanges interactifs, des cas concrets, des études de cas, des analyses de pratiques.

Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 3 jours, soit 21 heures

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur IPRP, expert en prévention des risques professionnels

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



V1 – 04.2024

PROGRAMME DE FORMATION
SECTEUR DES METIERS DE L'AGRICULTURE - PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNEL

JOUR 1	
9h00 – 12h30	Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Présentation et enjeux <ul style="list-style-type: none">• Statistiques des accidents, témoignages• Réglementation Les risques liés aux machines agricoles <ul style="list-style-type: none">• Types de machines, points de pincement, écrasement, renversement
13h30 – 17h00	Manipulation des produits chimiques <ul style="list-style-type: none">• Lecture d'étiquettes• Equipements de protection individuelle (EPI)
JOUR 2	
9h00 – 12h30	Risques biologiques et zoonoses <ul style="list-style-type: none">• Agents pathogènes• Vecteurs• Mesures préventives
13h30 – 17h00	Ergonomie et troubles musculosquelettiques <ul style="list-style-type: none">• Principes d'ergonomie• Exercices d'étirement Gestion du stress et de la fatigue <ul style="list-style-type: none">• Techniques de relaxation• Gestion du temps• Sommeil
JOUR 3	
9h00 – 12h30	Premiers secours en cas d'accident <ul style="list-style-type: none">• Alerte des secours• Protocole PLS• Utilisation d'un défibrillateur
13h30 – 17h00	Evaluation et clôture <ul style="list-style-type: none">• Révision des points clés• Feedback• Plan d'action Bilan de fin de formation